

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU**  
**de la séance du 18 novembre 2020**

**\* ORDRE DU JOUR :**

- 1 Approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre 2020
- 2 Désignation d'un secrétaire de séance
- 3 Comptes rendus des décisions prises par le Maire
- 4 Comptes rendus des arrêtés pris par le Maire
- 5 Plan local d'urbanisme
  - Modification du PLU
  - Compte rendu des travaux de la commission PLU
  - Transfert de la compétence PLU à la CCLG
- 6 Voirie et signalisation
- 7 Elagage
- 8 Décorations de Noël
- 9 Compte rendu des réunions syndicales : SDE, SIAEP, SIDEL
- 10 Informations CCLG
- 11 Questions diverses

**Date de convocation :** 12/11/2020

**Etaient présents :** Jean-Pierre BARRIEU, Sylvie BORDON, Patrice CALCINE, Francis DULIN, Sophie GOMEZ, Gilles LACLAVERE, Patrick LOUVEL, Michel PASCAU, Guillaume POLO, Daniel BOUNET, Lydia LUONG CAZANOVA  
Ouverture de la séance : 20 heures 30

**Après un moment de recueillement à la mémoire de Guy Verdier, maire de Castéra-Lectourois et vice-président de la Lomagne Gersoise de 2001 à 2020, décédé le 9 novembre 2020, la séance commence.**

**1. Approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre sept 2020**

Le compte rendu de la séance du 30 Septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**2. Désignation d'un secrétaire de séance :**

Guillaume POLO est nommé secrétaire de séance.

**3. Compte rendu des décisions prises par le Maire**

2020-447 : non acquisition bien à Castex (Castex Pierre et Castex Jean)

2020-450 : non acquisition bien au village (Pretty Gillian)

2020-451 : non acquisition bien au village (Labole Jocelyne)

**4. Compte rendu des arrêtés pris par le Maire depuis le 30/09/2020**

N° 475-2020 Certificat d'urbanisme simple information – Castex (Castex Pierre et Jean)

N° 476-2020 Déclaration préalable – Hameau de Heuguère (Brown Elisabeth) ravalement façade

N° 477-2020 Permis de construire habitation – A Cané – Bordon William

N° 478-2020 VC 10 : déviation circulation pendant travaux voirie

N° 479-2020 Entreprise TUO – autorisation échafaudage – toiture logement social

N° 480-2020 Entreprise TUO – autorisation interdiction de circulation – travaux toiture logement social

N° 481-2020 Certificat d'urbanisme simple information – Au Parc – Mme Roux

N° 482-2020 Certificat d'urbanisme simple information – au village Pretty Gillian

N° 483-2020 Certificat d'urbanisme simple information – A Darré au Loc – Pretty Gillian

N° 484-2020 Certificat d'urbanisme simple information – au village – Labole Jocelyne

N° 485-2020 VC9 -Interdiction de dépasser Travaux Enedis

**5. Plan Local d'Urbanisme**

▪ **Modification PLU**

L'article 12 du PLU, concernant le stationnement des véhicules en dehors des voies publiques, demande la création de place de stationnement de 25m<sup>2</sup> par véhicule.

Suite à l'intention de création de 4 appartements aux anciens ateliers BOUSQUET lot 18 au carrelot de la forge, le futur acquéreur demande au conseil d'abroger l'article 12.

Monsieur le Maire rappelle les avantages et les inconvénients de la création de 4 nouveaux logements (Augmentation du nombre d'habitants, transformation d'une grange en habitation, stationnement de 4 à 8 véhicules dans le village, ...).

Daniel BOUNET rappelle que les aires de stationnement sur la voie publique (derrière la salle des fêtes, devant le monument aux morts, place de l'église) sont déjà bien remplies. Le stationnement actuel déjà bien rempli est parfois source de conflits avec les riverains.

Francis DULIN rappelle que le stationnement dans la rue principale du village et dans le carrelot de la forge est interdit.

La décision de la suppression de l'article 12 du PLU est mise au vote.

0 voix pour, 0 abstention, 11 voix contre.

La suppression de l'article 12 du PLU est rejetée.

▪ **Compte rendu des travaux de la commission PLU**

Dans le cadre de la révision du PLU, Gilles LACLAVERE rappelle les différentes étapes et les diverses réunions avec le bureau d'étude « PAYSAGE études et aménagements urbains » de BALMA.

1<sup>ère</sup> étape : Création d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

2<sup>ème</sup> étape : Rédaction du PLU

Le PADD définit le projet politique des élus en fixant les orientations principales de développement pour la commune. Il est à destination de plusieurs publics (les élus, les habitants et les services de l'état) et il doit donc être accessible et compréhensible par tous. Une fois le PADD restitué, le conseil municipal doit en débattre au minimum deux mois avant l'arrêt du PLU.

Une réunion de présentation du projet aux Personnes Publiques Associées ainsi qu'à la population sera organisée et marquera la fin de la phase du PADD

- 01 Juillet 2020 : 1<sup>er</sup> contact pour établir un diagnostic, un calendrier et une méthode.  
Trois ateliers seront réalisés :
  - Atelier Environnement et biodiversité/Espace agricole/Paysages et patrimoine
  - Atelier scénarii de développement démographique et urbain, forme urbaine, habitat et mixité
  - Atelier développement économique, équipements et espaces publics, réseaux et mobilités
- 09 Septembre 2020 :  
La réunion a eu pour objet le premier atelier de la phase PADD sur le thème des espaces naturels et agricole, le paysages et le patrimoine.
- 14 Octobre 2020 :  
La réunion a eu pour objet le second atelier scénarii de développement démographique et urbain, forme urbaine, habitat et mixité.
- La réunion du 18 novembre 2020, ayant pour objet l'atelier développement économique, équipements et espaces publics, réseaux et mobilités est annulée en raison du contexte sanitaire.
- Une solution de réunion en visioconférence est envisagée afin de poursuivre les travaux.  
Une date est à prévoir pour la restitution du PADD.
- Rappel : Un registre est à disposition en mairie pour toute demande. Celui-ci sera consulté lors de l'enquête publique.

#### ▪ **Transfert de la compétence PLU à la CCLG**

Le transfert de compétence prévu au 01 janvier 2021 est reporté au 30 juin 2021.

Le transfert de compétence ne sera pas réalisé si 25% des communes et 20 % de la population de la CCLG s'oppose au transfert.

Le transfert sera soumis au vote lors d'un prochain conseil municipal.

## 6. Voirie et signalisation

- Des travaux de goudronnage ont été réalisés sur l'ensemble des voies prévues au programme voirie 2020. Lors des prochains travaux, des arrêtés de circulation et des déviations seront le cas échéant mis en place pour éviter le passage de véhicules ou d'engins pendant les travaux.
- Mme Adam du SIVOM est venue constater l'état de la chaussée au niveau de Peyradis suite aux travaux sur l'adduction d'eau. La reprise des travaux n'est pas satisfaisante. Un nouveau recours doit être fait auprès la société en charge du chantier initial.
- Il a été constaté à plusieurs endroits de la commune des traces de boue sur les voies communales au niveau des sorties de champs. Un rappel sur le coût d'entretien de la voirie et sur la nécessité de nettoyer la chaussée après dégradation sera fait sur le prochain bulletin municipal.
- Suite au passage d'un poids lourd et à son blocage sur le chemin de Saint-Sevet – VC 9 la signalisation sera renforcée. Un panneau de signalisation interdiction au poids lourds à 1000 m sera installé coté PEYRADIS dans le sens remontant au village. Coté local poubelle, Le panneau sera déplacé pour gagner en visibilité.
- Francis DULIN et Gilles LACLAVERE se chargent de faire un point sur l'ensemble de la signalisation (besoin de renforcement de la signalisation, inventaire des panneaux, commande en cours) lien avec le SIVOM.

## 7. Elagage

Le CFA de Nérac a établi un devis pour l'élagage du marronnier de l'école. L'arbre est très beau et doit être mis en valeur. La coupe consiste en une réduction coté bâtiments. Une équipe de 7 apprentis et leur encadrant réaliseront les travaux.

Le montant de 200 euros comprend l'élagage du marronnier ainsi que la taille des micocouliers situés le long du monument aux morts. Il reste à la charge de la commune le déblaiement des branches mises en tas. Suite au vote, le devis est approuvé à l'unanimité. Il sera demandé également lors de l'acceptation du devis d'inclure la taille du platane qui est devant la Mairie.

## 8. Décoration de Noël

La décoration du village pour les fêtes de Noël est prévue le 5 décembre. Une information des riverains sera faite pour les avertir de ces travaux.

## 9. Compte rendu des réunions syndicales

- **Syndicat d'énergie de Lectoure**  
Lors de l'assemblée générale du 30 octobre 2020 à Urdens, Mr DUPUY a été élu président.
- **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du lectourois**  
Le rendement du réseau est de 62% soit une perte de 38%. Le rendement technique permet d'évaluer la performance d'un réseau en termes de fuites. L'objectif fixé est de 65% de rendement. Des travaux de recherche de fuite et de localisation de l'implantation du réseau sont faits pour un montant d'environ 300 000 €. Un appel d'offre pour la remise en état du château d'eau du Blvd Banel à Lectoure et son adduction est lancé pour un montant de 615 000 €.
- **SIDEL les déchets**  
La réunion du 3 novembre 2020 a été organisée à distance par visioconférence.  
**Ouverture des bacs de tri**  
Sur proposition du SIDEL, l'ouverture des bacs de tri (bacs jaunes) sur les points de regroupement est voté à l'unanimité par le conseil municipal.  
Les bacs de tri déverrouillés devraient faciliter le dépôt des produits recyclables afin qu'ils ne finissent pas dans les poubelles noires.  
Les bacs pourront être verrouillés de nouveau s'il est constaté que le nouveau fonctionnement n'est pas concluant.  
**Etude d'une mise en place d'une tarification incitative**  
Les taxes d'ordures ménagères vont subir une augmentation d'environ 200 000 € à l'horizon 2025, soit 10 % du budget du SIDEL.  
Il est nécessaire de trouver des pistes d'optimisation pour réduire la quantité d'ordures ménagères produites. La tarification incitative en est une.  
**Distribution délocalisée de composteurs**  
L'objectif est de faciliter l'acquisition de composteurs par les habitants qui n'ont pas forcément les moyens de se déplacer à Lectoure. L'information sera mise dans le bulletin municipal. Les personnes intéressées pourront s'inscrire pour réserver leur composteur. L'animatrice du SIDEL effectuera la distribution.

## 10. Informations CCLG

- Le maire rappelle que des commissions thématiques sont amenées à travailler sur les sujets au sein de chaque compétence de la Lomagne Gersoise.  
Ces commissions (dont la commission Finances à laquelle M. le maire participe), composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux, peuvent décider d'accueillir des personnes extérieures qualifiées, pouvant apporter leur expertise dans le domaine concerné.
- La conférence des maires du 4 novembre a été annulée.
- Compte rendu de la réunion du 28 octobre 2020
  - Attribution d'indemnités de service aux agents territoriaux
  - Règlement intérieur de l'aire des gens du voyage de Fleurance

- Approbation d'avenants (< 3% de l'enveloppe) sur les travaux de l'école de Fleurance (Coût total prévu avant travaux 4 500 000 €) et sur les travaux de l'école de Lecture (Coût total prévu avant travaux 1 500 000 €).

## 11. Questions diverses

- Les travaux sur la toiture du logement Savoletti sont terminés. Le conseil remercie l'entreprise TUO pour sa disponibilité notamment lors des obsèques de Mr VERDIER. Le conseil remercie également les riverains pour leur compréhension suite aux désagréments lors du chantier.
- Conseil RPI Sempesserre :  
Il y a actuellement 50 élèves dont 10 enfants de Castéra-Lectourois.  
Les activités et les sorties prévues sont liées au contexte sanitaire du moment.
- En dehors de la pompe à main, déposée trop tôt cette année, il n'y a pas de point d'eau dans la partie basse du cimetière. Le conseil étudie la possibilité d'en créer un.
- Un dépôt sauvage de pneumatique a été constaté sur le lieu de collecte de Peyradis.
- Le chemin de PIS est un chemin privé. Le passage en est interdit. Il est à retirer de l'itinéraire des sentiers pédestres communaux.
- Les bulletins municipaux seront mis en ligne sur le site internet de la commune.

Séance levée à 22h45

<b>PASCAU Michel</b>	
<b>DULIN Francis</b>	
<b>LACLAVERE Gilles</b>	
<b>BARRIEU Jean-Pierre</b>	
<b>BORDON Sylvie</b>	
<b>BOUNET Daniel</b>	
<b>CALCINE Patrice</b>	
<b>GOMEZ Sophie</b>	
<b>LOUVEL Patrick</b>	
<b>LUONG-CASANOVA Lydia</b>	
<b>POLO Guillaume</b>	